



LYMAE FORMATION

Expertise Droit et Pratique des Contrats Publics

PROGRAMME DE FORMATION

LES MARCHES FRACTIONNES, A BONS DE COMMANDE OU A TRANCHES

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire spécifiques applicables aux marchés publics à bons de commande ou fractionnés ;
- Cerner l'intérêt pratique et économique de ces marchés ;
- Savoir reconnaître les prestations justifiant le recours à ces marchés ;
- Connaître les principales étapes de passation de ces marchés ;
- Identifier les caractéristiques des marchés à bons de commande et à tranches
- Etre capable de rédiger les clauses spécifiques de ces marchés
- Comparer les marchés à bons de commande et accord cadre
- Maîtriser la gestion des marchés à bons de commande et des marchés à tranches conditionnelles

Programme

Les conditions de recours aux marchés fractionnés

Définition.

Intérêt des marchés fractionnés.

Caractère exceptionnel de ces marchés.

Avantages et limites de ces formes de marchés.

La réglementation spécifique à ces marchés

Durée et reconductions.

Délai d'exécution

Marché en mono-attribution ou multi-attribution

Traitement particulier des « petits lots » (art. 27-III du CMP)

Les différents marchés à bons de commande

Marchés avec seuils.

Marchés sans seuils.

Marchés avec quantité minimum et maximum

Marchés à lots identiques.

Marchés sans seuils et multi-attributaires.

Les marchés à bons de commande

Fonctionnement et analyse du besoin.

Rédaction des clauses spécifiques aux marchés à bons de commande.

Gestion des marchés à bons de commande.

Etude de cas et QCM de contrôle des connaissances

QCM de contrôle des connaissances

Etude de cas :

Transmission de données aux stagiaires, permettant la rédaction de clauses spécifiques d'un marché à bons de commande.

Analyse d'une gestion d'un marché à bon de commande ayant donné lieu contentieux.

Les accords-cadres

Champ d'application.

Mise en place de l'accord-cadre.

Utilisation d'offres indicatives.

Les conditions générales et spécifiques de l'accord-cadre.

Passation des marchés subséquents.

Comparaison entre marchés à bons de commande et accord-cadre.

Les marchés à tranches

Fonctionnement.

Rédaction des clauses spécifiques aux marchés à tranches.

Gestion : l'affermissement des tranches conditionnelles, la fixation des indemnités.

Les documents à transmettre au titulaire du marché.

Cas pratiques en alternance avec la théorie

- Transmission aux stagiaires d'une expression de besoin complexe permettant le choix d'un type de marché.

- Transmission de données aux stagiaires, permettant la rédaction de clauses spécifiques d'un marché à tranches fondé sur un accord-cadre.